

Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

LI 0600

Paris, le mardi 24 janvier 2017

Émetteur : Leïla SAKER - Chef de projet RH - Ucanss
Tél : 01 45 38 81 68 - lsaker@ucanss.fr

Objet : Brochure à destination des organismes pour sensibiliser les salariés à la
Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

La convention signée le 2 juin 2016 avec l'Agefiph prévoit de nombreuses actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. (voir Lettre d'information LI 0576 du 27 juin 2016)

Parmi les actions planifiées, le Régime général s'est engagé à poursuivre ses efforts pour faciliter et accompagner les démarches de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). A cet effet, l'Ucanss, en collaboration avec les Caisses Nationales et le groupe Ugecam, a réalisé une brochure de sensibilisation à destination de tous les salariés de l'Institution.

Ce document permet d'appréhender ce qu'est une situation de handicap, apporte des illustrations de solutions adaptées et précise les acteurs à solliciter ainsi que les règles de confidentialité. Chaque organisme est invité à personnaliser cette brochure en y intégrant les coordonnées d'une personne ressource désignée sous le terme général de « référent handicap », susceptible d'être localement sollicitée par un salarié souhaitant s'inscrire dans une démarche de RQTH.

D'une façon générale, ce flyer invite à un premier niveau de contact entre le salarié et les acteurs internes à votre organisme : référent handicap, service RH, médecin du travail, direction. Passé ce premier niveau, il reste bien évidemment possible, pour l'organisme, de solliciter le réseau des référents territoriaux (voir cartographie ci-jointe), qui sont les relais de la politique handicap institutionnelle, œuvrant dans leur région, au service des 4 branches.

Je vous invite à utiliser cette brochure, véritable outil de sensibilisation et d'accompagnement en faveur de la RQTH. Le fichier source est disponible sur le portail de l'Ucanss, dans l'espace Ressources humaines - Responsabilité sociale - Handicap.

Si vous souhaitez bénéficier d'un éclairage particulier, Leïla Saker, pilote de la mission handicap nationale, se tient à votre disposition à l'adresse :

lsaker@ucanss.fr ou au 01 45 38 81 68.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de mes salutations distinguées.



Didier Malric
Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Plaquette RQTH impression bureau,
- Plaquette RQTH imprimeur,
- Plaquette RQTH lecture écran,
- Cartographie Mission Handicap au 17 janvier 2017,